



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Appel à projets

**Devenir  
une communauté  
French Tech  
à l'international**

Labellisation **2026-2028** des Capitales  
et Communautés **French Tech**

## PRÉAMBULE

---

### QU'EST-CE QUE LA FRENCH TECH ?

Créée en 2013, la **Mission French Tech** (administration rattachée à la Direction générale des Entreprises du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique) participe aux politiques publiques de compétitivité, de développement des entreprises et de souveraineté, portées par l'Etat.

La Mission French Tech est chargée de déployer les politiques publiques à destination des start-up et de fédérer l'écosystème des start-up françaises, en France et à l'international, écosystème communément appelé la « French Tech ».

Elle déploie, également, la marque d'Etat « La French Tech », qui permet à son réseau de structures labellisées de décliner une identité visuelle partagée autour d'un logo, le coq rouge, et d'outils de communication (dénomination adoptée pendant la période de labellisation, charte d'usage, etc.).

**L'écosystème French Tech** désigne toutes les entreprises tech et un ensemble dynamique d'acteurs ou d'initiatives qui favorise la croissance des start-up et scale-up, en les accompagnant dans leur parcours de création, de financement et de mise sur le marché des solutions innovantes.

Pour la période 2026-2028, les principaux enjeux auxquels devra répondre la French Tech sont les suivants :

- Favoriser l'accès aux marchés publics et privés et favoriser l'utilisation des solutions développées par les entreprises de la French Tech ;
- Faciliter l'accès aux financements (fonds d'investissement, refinancement, etc.);
- Renforcer la souveraineté numérique et la compétitivité technologique des start-up et scale-up françaises et les liens avec les acteurs de la recherche ;
- Ouvrir l'écosystème à tous les talents.

### QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTE FRENCH TECH A L'INTERNATIONAL ?

Les Communautés French Tech à l'international sont des groupements d'entrepreneurs français ou francophiles bénévoles, labellisées par la Mission French.

Formalisé depuis 2019, le réseau des Communautés French Tech à l'international a émergé progressivement dès 2014 et compte aujourd'hui, **66 communautés** réparties sur **52 pays**.

Du Cap à Amsterdam, de Sydney à San Francisco, en passant par Tokyo et Londres, des femmes et des hommes entrepreneurs, investisseurs et partenaires de l'innovation unissent leurs forces pour **promouvoir l'excellence de la technologie française et son tissu de start-up et scale-up innovantes**. Leur engagement est bénévole.

Les représentants d'une Communauté French Tech à l'international ne peuvent pas utiliser l'audience et la visibilité offerte par le label pour poursuivre leurs propres intérêts professionnels.

Les Communautés internationales œuvrent au quotidien pour **développer les meilleures opportunités de visibilité et de mises en relation aux start-up françaises auprès de l'écosystème économique et institutionnel local**. Elles sont les relais de la French Tech à travers le monde.

Les Communautés French Tech à l'international mènent leurs actions avec l'ensemble des acteurs économiques (commerciaux et institutionnels) de la France à l'étranger : postes diplomatiques ou consulaires, services économiques, Business France, Chambres de Commerce et d'Industrie de la France à l'international, Conseillers du Commerce Extérieur de la France, etc.

Le dialogue entre les Communautés French Tech à l'international et la communauté d'affaires de la France, en particulier avec les services des Ambassades de France, est primordial pour mener à bien ces missions.

Elles doivent faire bon usage de la marque d'Etat « la French Tech ». Cette marque, gérée par la Mission French Tech, permet à son réseau labellisé de décliner une identité visuelle partagée autour d'un logo, le coq rouge, et d'outils de communication (dénomination adoptée pendant la période de labellisation, charte d'usage, etc.).

En termes de **promotion de l'écosystème technologique français**, les Communautés French Tech à l'international mettent en avant les start-up, les scale-up, les innovations et les talents français à l'étranger.

En outre, elles assurent la **promotion, auprès des entrepreneurs et investisseurs étrangers, du dynamisme de l'écosystème tech français et de l'attractivité technologique de la France**. Elles contribuent à révéler un « modèle français », levier d'influence et d'attractivité.

A ce titre, Les Communautés French Tech à l'international participent activement à la promotion d'une logique paritaire et inclusive. Elles participent aussi à la promotion de l'innovation éthique et responsable dans un contexte économique et géopolitique en constante évolution.

Grâce aux conférences et aux événements de networking qu'elles organisent, les Communautés French Tech à l'international offrent à l'écosystème tech française une **plateforme de visibilité sur la scène mondiale**. Pour y parvenir, elles doivent nouer des liens stratégiques avec d'autres acteurs de l'écosystème technologique local, que ce soit avec des hubs technologiques, des incubateurs ou des événements et salons internationaux.

## **1. Le rôle de soutien à l'internationalisation des start-up et scale-up françaises**

Les Communautés French Tech internationales **accompagnent les entreprises innovantes françaises dans leur expansion à l'international**, en facilitant la mise en réseau avec des partenaires, investisseurs et clients potentiels, mais aussi en leur fournissant des ressources utiles pour s'implanter sur de nouveaux marchés.

Elles participent au **programme « Je Choisis la French Tech »** qui vise à renforcer la visibilité des solutions innovantes développées par les start-up françaises, pour leur offrir des opportunités commerciales.

Pour soutenir l'internationalisation des entreprises innovantes de la French Tech, **les Communautés à l'international collaborent étroitement avec la Team France Export**, guichet unique de l'accompagnement à l'export pour les entreprises françaises. Elle réunit les expertises des services de l'Etat, de Business France, des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Conseillers du Commerce extérieur et de Bpi France.

Les Communautés French Tech à l'international constituent **un soutien fort aux postes diplomatiques** compétents sur la zone géographique qu'elles couvrent et participent aux actions de diplomatie économique comme d'attractivité.

## 2. Le rôle de promotion de l'écosystème tech français des Communautés French Tech à l'international

Les Communautés French Tech jouent un rôle de relai des initiatives de la French Tech à l'international. Elles contribuent à **faire rayonner la marque « La French Tech » à l'international et la France en tant que Nation innovante** pour promouvoir son attractivité.

Elles permettent aux écosystèmes tech, où elles sont localisées, de découvrir les entreprises et entrepreneurs La French Tech et **contribuent à la relation économique bilatérale**.

Elles participent à **attirer les talents vers la France** en promouvant, auprès des talents de leurs écosystèmes respectifs, l'attractivité de l'écosystème technologique français comme innovant et porteur de projets d'avenir. Elles contribuent, également, à **promouvoir la France comme destination pour les investissements étrangers dans la tech et l'innovation**.

## POURQUOI DEVENIR UNE COMMUNAUTE INTERNATIONALE ?

L'écosystème de la French Tech regorge d'entrepreneurs passionnés, ayant à cœur de partager leur expérience avec les communautés locales d'entrepreneurs situées en France et partout dans le monde.

C'est de l'engagement et de la mobilisation des acteurs du terrain qu'est née la French Tech. Les Communautés internationales jouent un rôle central dans sa visibilité et sa notoriété.

Elles constituent un atout majeur pour la filière technologique française.

La création du label de « Communauté French Tech à l'international », attribué par la Mission French Tech, vise ainsi à accompagner des initiatives à l'étranger et à les amplifier grâce à la dynamique de réseau.

### 1. Pour renforcer la visibilité de son écosystème avec l'utilisation de la marque « French Tech »

L'octroi du label de « Communauté French Tech à l'international » permet d'utiliser la marque d'Etat<sup>1</sup> « la French Tech » et son emblème, le coq rouge, durant les trois années de labellisation.

Fortement établie et reconnue, en France comme à l'international, la marque « la French Tech » permet de renforcer la visibilité des initiatives et des projets menés en son nom. Elle est vectrice d'attractivité auprès des partenaires potentiels.

Pour faciliter leur identification en tant que membres du réseau French Tech, les Communautés internationales sont invitées à utiliser un nom French Tech indiquant le secteur géographique concerné.

L'obtention du label de « Communauté French Tech à l'international » constitue la reconnaissance de l'engagement et du sérieux de la Communauté et permet de la positionner comme acteur clé de sa zone géographique, en matière d'innovation technologique et de rayonnement de la France.

---

<sup>1</sup> La Mission French Tech « La French Tech » est une marque collective encadrée par une charte d'usage.

## 2. Pour intégrer un réseau développé en France et à l'international

Pour renforcer la dynamique de chaque entité du réseau, l'animation, menée par la Mission French Tech, des Capitales et Communautés permet :

- Le partage de connaissance et d'expérience ;
- La collaboration autour de projets communs ;
- La facilitation de la mise en avant d'un secteur (ex : IA) ou d'une thématique commune à plusieurs territoires.

La Mission French Tech organise tous les ans des temps forts (Community Summit, Conseil national des Capitales et Communautés, Rentrée de la French Tech, etc.) permettant à l'ensemble de son réseau de se rencontrer et d'échanger.

En 2023-2025, 114 Capitales et Communautés French Tech ont été labellisées dont 66 Communautés à l'international (dans 52 pays).

La densité de ce réseau est source d'opportunités. Le réseau French Tech constitue un réel atout pour le rayonnement des écosystèmes tech français en France et à l'international.

## 3. Pour participer à la dynamique portée par la Mission French Tech, au service des entreprises innovantes françaises

Les Communautés French Tech à l'international sont des partenaires privilégiés de la Mission French Tech dans sa politique en faveur du développement et de la mise en avant de l'écosystème tech français.

A ce titre, la Mission French Tech :

- Met à disposition des Communautés internationales les éléments sur sa stratégie ainsi que les dispositifs et programmes mis en place par celle-ci ;
- Communique autour des projets portés par son réseau pour renforcer sa visibilité auprès des acteurs clés de l'innovation.

**Vous vous reconnaissez dans ces missions (travail collaboratif avec les acteurs économiques de la France à l'international, promotion de l'attractivité et l'innovation technologiques françaises, participation au réseau French Tech en France et à l'international, etc.) et souhaitez bénéficier des avantages attachés au label de « Communauté French Tech à l'international » ?**

**Alors, candidatez pour faire partie du réseau des Communautés French Tech à l'international, labellisées de janvier 2026 à décembre 2028 !**

## ÉDITO DE JULIE HUGUET

---



### **Julie Huguet** **Directrice de la Mission French Tech**

Le réseau French Tech est un modèle unique en Europe. Il repose sur un partenariat inédit entre l'État et les entrepreneurs, au service du développement des start-up et scale-up françaises, en France comme à l'international. Porté par une marque forte, il s'appuie sur l'engagement d'entrepreneurs et entrepreneuses bénévoles, soutenus par la Mission French Tech, pour faire grandir l'innovation sur tous les territoires.

La French Tech est, aujourd'hui, l'une des marques publiques les plus puissantes. Elle fédère l'ensemble de l'écosystème tech — entrepreneurs, institutions, grands groupes — autour d'un langage commun et de valeurs partagées : innovation, audace, solidarité et résilience. Bien plus qu'un symbole, c'est un outil stratégique au service de l'économie française.

Au cœur de cette force : le réseau.

En France, les Capitales et Communautés French Tech s'inscrivent pleinement dans les dynamiques régionales et jouent un rôle clé dans le développement de l'innovation en région. Elles connectent les entrepreneurs aux acteurs publics et privés, font émerger et rayonner les réussites locales, et contribuent à renforcer l'attractivité des territoires. Ancrées dans les écosystèmes locaux, elles agissent sur des enjeux structurants pour les start-up : diversité et inclusion dans la tech, accès aux clients, accès aux financements, accompagnement de la croissance et montée en compétences. Aujourd'hui, 17 Capitales et 31 Communautés French Tech en France ont accompagné plus de 6 000 start-up, grâce à l'engagement de 1 400 bénévoles.

À l'international, les Communautés French Tech prolongent et amplifient le rayonnement de la marque. Présentes dans 66 pays, elles accompagnent les entrepreneurs français dans leur développement à l'étranger en leur offrant des points d'entrée stratégiques vers de nouveaux marchés. Elles aident les entreprises à comprendre les écosystèmes locaux — pratiques, cultures, réglementations — et les connectent aux bons interlocuteurs : entrepreneurs, investisseurs, grands groupes et décideurs publics. Ce réseau constitue un levier essentiel pour sécuriser et accélérer l'implantation internationale des start-up françaises, tout en renforçant l'attractivité de la France comme hub technologique.

Rejoindre le réseau French Tech, c'est s'engager dans une dynamique collective au service de la souveraineté technologique française. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui l'appel à candidatures pour la labellisation du réseau French Tech sur la période 2026–2028. Obtenir la labellisation, c'est à la fois une reconnaissance du travail accompli, une responsabilité au service des start-up et des territoires, et une opportunité d'amplifier son impact.

# SOMMAIRE

---

I. VOTRE STRUCTURE : ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET ENGAGEMENTS.....	8
II. LE TERRITOIRE DE VOTRE COMMUNAUTE.....	12
III. L'ACTION DE VOTRE COMMUNAUTÉ FRENCH TECH A L'INTERNATIONAL : FEUILLE DE ROUTE ET FINANCEMENT.....	14
IV. DOSSIER DE CANDIDATURE.....	16
ANNEXE 1 : PROCESSUS DE DÉLABELLISATION.....	17
ANNEXE 2 : EXEMPLE DE LETTRE DE SOUTIEN DU POSTE DIPLOMATIQUE (DOCUMENT À REMPLIR ET SIGNER).....	19
ANNEXE 3 : EXEMPLE DE LETTRE DE SOUTIEN DE L'ECOSYSTEME (DOCUMENT À REMPLIR ET SIGNER)...	20
ANNEXE 4 : CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	21
ANNEXE 5 : CHARTE D'ENGAGEMENT DES STRUCTURES LABELLISÉES.....	23
ANNEXE 6 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MISSION FRENCH TECH ET LE RESEAU DES CCEF.....	26
ANNEXE 7 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MISSION FRENCH TECH ET LE RESEAU DES CCIFI.....	27

# I. VOTRE STRUCTURE : ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET ENGAGEMENTS

---

Le dossier de candidature devra présenter votre structure (organisation, fonctionnement et engagements) pour démontrer votre capacité à porter le label « Communauté French Tech à l'international ».

## 1. Votre structure

La constitution d'une entité détenant une personnalité morale est encouragée pour faciliter la gestion des fonds et la visibilité des Communautés French Tech à l'international. Néanmoins, celle-ci n'est pas obligatoire et doit s'envisager en fonction de la réglementation en vigueur dans le pays concerné.

Les Communautés French Tech à l'international doivent nécessairement être des structures à but non lucratif.

Si la Communauté n'est pas constituée en structure juridique propre, elle devra être rattachée à celle de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la France à l'International (du réseau CCIFI) conformément à la Convention du 19 juin 2023 entre la Mission French Tech et le réseau des CCIFI.

## 2. Votre organisation

Le propre d'une Communauté French Tech à l'international est de mettre les entrepreneurs au cœur de son action, et donc de sa gouvernance. Une Communauté French Tech à l'international est constituée autour d'une instance de gouvernance (*board*) composée d'entrepreneurs, disposant d'un Président, pour veiller à la collégialité des décisions prises par la structure et à la stratégie adoptée. Son organisation se doit d'être représentative de la pluralité des acteurs qui le composent.

A ce titre, une attention particulière sera apportée, dans le cadre de l'appréciation de votre candidature, aux éléments suivants :

- **Profil du Président de l'association** (ex : fondateur, co-fondateur ou dirigeant d'une start-up ou scale-up<sup>2</sup>, investisseur en capital-risque, etc.). Il doit être de nationalité française ou binational ;
- **Profil des membres du *board*** (ex : présence, au sein de l'instance de gouvernance, d'une majorité d'entrepreneurs (3) issus de start-up ou scale-up ou d'autres entreprises auto et innovantes, d'acteurs économiques privés tels que des responsables innovation de grands groupes, conseillers du Commerce extérieur, etc.) ;
- **L'objectif de représentation des femmes dans l'écosystème French Tech** doit transparaître dans la composition du *board* ;
- **La représentation incarnée par la gouvernance** de l'association doit contribuer à l'objectif d'inclusion et d'ouverture de la French Tech.

La liste des membres du *board* (nom, prénom, entreprise, position, email, avec une courte biographie) sera à joindre à votre dossier.

---

<sup>2</sup> VP, C-level ou directeurs.

<sup>3</sup> Fondateurs, co-fondateurs, dirigeants niveau COMEX ou C-Level.

Les changements d'équipe de gouvernance doivent être signalés, à la Mission French Tech sans délai.

Tout au long de la labellisation, le rôle des membres de la direction de la Communauté (Président et membres du *board*) sera de :

- Elaborer une feuille de route stratégique pour la Communauté qui sera déclinée en actions et événements à planifier au cours des trois années de la labellisation ;
- Faciliter les mises en relation, en s'appuyant sur leur réseau professionnel, pour assurer le déploiement de la feuille de route de la Communauté ;
- Participer à l'animation de l'écosystème et au développement des entreprises innovantes françaises implantées sur le territoire.

La Communauté peut désigner, parmi les membres du *board*, un *Community lead* pour assurer, notamment :

- La réalisation des actions portées dans le cadre de sa feuille de route et l'organisation d'évènements ;
- La coordination avec les acteurs économiques et institutionnels de votre zone géographique ;
- La réponse aux questions des start-up de la French Tech, des partenaires, etc.

La Communauté peut, également, s'appuyer sur une équipe opérationnelle de volontaires actifs qui ne prennent pas part aux décisions.

Les volontaires peuvent venir de tous horizons, tant qu'ils sont intéressés par la tech et/ou liés à l'écosystème. Sont fortement encouragés les employés de start-up et d'entreprises tech, fondateurs, investisseurs, étudiants, postes d'innovation dans un grand groupe, membres d'association, représentants d'incubateurs/accélérateurs, etc. Ces bénévoles sont des personnes souhaitant s'impliquer de manière moins forte que les membres du *board* ou uniquement de manière ponctuelle ou encore sur un sujet en particulier (dans un sous-groupe thématique par exemple).

**L'engagement des membres du *board* de la Communauté** constitue l'élément central de la réussite de votre projet.

A ce titre, les membres du *board* des Communautés doivent être en capacité de consacrer un temps suffisant aux projets et à la stratégie portés par la Communauté.

**A noter** : si l'organisation de la Communauté candidate ne répond pas à tous les critères énoncés ci-dessus lors du dépôt de sa candidature, elle a jusqu'au 15 avril 2026 pour convoquer une Assemblée Générale afin de se mettre en conformité.

### **3. Les principes de fonctionnement : le rôle d'une Communauté French Tech à l'international**

Le partenariat entre la Mission French Tech et le réseau French Tech constitue une alliance inédite entre les pouvoirs publics et l'écosystème d'innovation en France et à l'international.

Porter le label « Communauté French Tech à l'international » implique le respect de principes de fonctionnement qui engagent les Communautés French Tech :

- Des liens étroits avec les acteurs institutionnels de la France à l'étranger ;

- Une dynamique d'inclusion et d'ouverture dans l'accueil des membres de la Communauté ;
- Des liens avec des partenaires non institutionnels (ex : écosystème tech du pays de votre zone d'implantation, etc.).

### **a) La relation avec les acteurs institutionnels de l'écosystème économique de la France à l'étranger**

Les Communautés French Tech à l'international doivent **mener leurs actions en lien étroit avec l'ensemble des acteurs de la communauté d'affaires de la France à l'étranger (Team France Export)** : postes diplomatiques et consulaires, services économiques, Business France, Chambres de Commerce et d'Industrie de la France à l'international, Conseillers du Commerce Extérieur de la France, etc.

Cette communauté d'affaires étant animée par le Service Économique compétent dans la zone géographique, il est primordial de tenir régulièrement informé le Service Economique ainsi que tout autre service pertinent du Poste Diplomatique ou Consulaire de vos actualités, projets et travaux. Le réseau des Services Economiques en Ambassade étant piloté par la Direction Générale du Trésor (Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique), la Mission French Tech entretient des liens étroits avec ce réseau et ses services centraux.

Compte tenu des liens nécessaires à entretenir avec les acteurs institutionnels de la région, **le soutien de l'Ambassadeur ou du Consul compétent est obligatoire pour être labélisée Communauté French Tech à l'international.**

Il est également demandé de **trouver des synergies avec les actions de Business France localement et de tenir informé tout acteur de la communauté d'affaires pouvant être concerné par vos activités.**

La présence d'acteurs institutionnels au sein des *boards* est envisageable, dès lors que leur participation demeure limitée à un rôle consultatif.

S'ils ne siègent pas au sein du *board*, ils doivent y être associés (participation aux réunions, inclusion aux événements, etc.) et doivent a minima être informés de l'actualité de votre Communauté.

### **b) Une dynamique d'inclusion et d'ouverture dans l'accueil des membres de la Communauté**

Les membres de la Communauté sont ceux qui participent à la vie de la Communauté French Tech (ex : participants et invités aux événements, start-up et scale-up françaises mises en avant, etc.).

**Cette audience a vocation à grandir afin de toucher la plus grande cible possible**, à savoir tous les membres de l'écosystème local intéressés par la Communauté, Français comme francophiles, avec un focus sur les start-up et les scale-up, celles et ceux qui les ont fondées, y investissent et y travaillent.

Parmi ces membres, la Mission French Tech invite les Communautés French Tech à l'international, à faire tous les efforts possibles pour qu'y soient particulièrement actifs les représentants des filiales locales des start-up et scale-up des programmes d'accompagnement de la Mission French Tech (French Tech

Next40/120 et French Tech 2030). S'il est conséquent, l'animation spécifique de ce vivier d'entrepreneurs est fortement recommandée, en ce que cette collaboration peut permettre de renforcer le dynamisme de la Communauté internationale.

Le traitement des données personnelles des membres de la Communauté doit respecter la réglementation locale de protection des données.

### **c) Le lien avec les partenaires non institutionnels de la Communauté**

Une Communauté French Tech à l'international doivent pouvoir tisser des relations avec l'écosystème tech du pays de sa zone géographique.

Elle peut choisir d'associer des partenaires pour l'appuyer dans le financement de ses actions.

Une Communauté French Tech est libre de choisir ses partenaires financiers, tout en s'assurant de garanties d'indépendance fortes, et avec une préférence pour les entreprises françaises impliquées dans les sujets d'innovation.

Si la sélection des partenaires est à la discrétion du *board* de la Communauté, en fonction de sa stratégie locale, elle doit se faire dans le respect de l'intérêt de l'écosystème et en cohérence avec les priorités de la Mission French Tech et la stratégie portée par l'Etat.

## II. TERRITOIRE DE VOTRE COMMUNAUTE

---

### 1. Présentation du territoire de votre Communauté French Tech à l'international

Une Communauté French Tech à l'international est située sur une zone géographique en dehors de l'espace territorial français et qui concentre un nombre important de start-up en croissance, de catalyseurs privés (incubateurs, accélérateurs, investisseurs, centre de recherches, universités, etc.) et d'acteurs publics (français et locaux) qui participent à la dynamique locale par leurs actions.

La deuxième étape de la candidature est de présenter l'écosystème dans lequel le candidat souhaite porter une Communauté French Tech et de démontrer que le dynamisme de cet écosystème est propre à y développer les activités que la Mission French Tech attend d'une Communauté French Tech à l'international.

#### Le nom de votre Communauté French Tech et son périmètre géographique

Le dossier de candidature devra indiquer le nom de ville en anglais où souhaite s'implanter la Communauté candidate, ainsi que le périmètre géographique effectivement couvert, sans mention de nombre.

Le nom pourra correspondre à la ville où sera située la majorité des membres du *board* et/ou qui représente au mieux l'écosystème local.

Une Communauté peut avoir une compétence géographique plus large, si elle l'estime utile et n'entre pas en contradiction avec le périmètre d'une autre Communauté.

Si le candidat estime que le nom d'une seule ville n'est pas suffisamment représentatif de la Communauté, il peut proposer un nom de zone géographique. Dans tous les cas, le périmètre géographique d'action de la Communauté (une ou plusieurs villes, sur une ou plusieurs régions administratives, etc.) devra être précisé.

Il ne peut y avoir qu'une seule Communauté par périmètre géographique.

Le nom de la Communauté candidate est soumis à la validation de la Mission French Tech lors de l'instruction du dossier de candidature.

### 2. Dynamisme de votre territoire

Pour pouvoir prétendre au label « Communauté French Tech à l'international », votre territoire doit pouvoir témoigner de la présence d'un fort écosystème tech, présentant un intérêt pour les entreprises de la French Tech, et de son dynamisme, notamment sur les 3 dernières années (2023-2025).

Le dynamisme du territoire sera analysé selon les éléments présentés ci-dessous.

Le but de cette présentation est de permettre à la Mission French Tech d'apprécier le dynamisme de votre territoire et l'effet levier que pourrait apporter à votre écosystème l'octroi du label de « Communauté French Tech à l'international ».

#### Portrait de votre écosystème

À quoi ressemble l'écosystème tech de votre territoire ?

Nous vous invitons à dresser un portrait de votre écosystème mettant en valeur le potentiel de votre territoire en tant qu'écosystème développé ou en plein essor (ex : nombre de start-up et de scale-up, y compris françaises, sur le territoire, principaux secteurs tech développés sur votre territoire, les fonds d'investissement actifs sur le territoire, les principales levées de fonds sur les 3 dernières années, les événements tech à portée nationale ou internationale se déroulant sur votre territoire, les viviers de talents tech avec le descriptif des grandes universités ou centres de recherche notamment, etc.).

**Les données transmises doivent être fiables et sourcées.**

### 3. Soutien de votre écosystème

Un des objectifs de l'action de la Mission French Tech à l'international est de soutenir l'implantation des start-up françaises à l'étranger. Ainsi, votre candidature doit illustrer votre capacité à rassembler les acteurs économiques et diplomatiques de votre territoire géographique sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour promouvoir l'écosystème tech français et renforcer la visibilité de la French Tech.

Ainsi, pour pouvoir prétendre au label de « Communauté French Tech à l'international », le candidat doit justifier de 10 soutiens (*minimum*).

Votre candidature devra être soutenue **par le poste diplomatique** compétent sur le périmètre géographique couvert ainsi que **9 autres acteurs de l'écosystème**<sup>4</sup> (fondateurs ou dirigeants de start-up, investisseurs, etc.).

Parmi ces soutiens, au moins 5 devront être identifiés comme partenaires et intégrés à votre feuille de route pour les trois années de labellisation. Les synergies avec ces partenaires privilégiés devront être mises en avant et intégrées à la stratégie globale de votre Communauté French Tech.

Des modèles de lettre de soutien se trouvent en annexes 2 et 3. Les lettres signées seront à charger sur le formulaire de candidature en ligne (Démarches simplifiées).

---

<sup>4</sup> Hors entreprises des membres du *board*.

### III. L'ACTION DE VOTRE COMMUNAUTE FRENCH TECH A L'INTERNATIONAL : FEUILLE DE ROUTE ET FINANCEMENT

---

#### 1. Bilan de vos actions passées

Pour les structures disposant d'un bilan d'activité, les actions et stratégies de votre structure sur la période 2023-2025 seront prises en compte dans l'instruction de votre candidature.

#### 2. Projet de votre Communauté French Tech à l'international

La feuille de route présentée dans le cadre de votre candidature doit formaliser la manière dont votre Communauté va aborder l'enjeu d'internationalisation des start-up et scale-up dans votre ville d'implantation ainsi que la promotion de l'écosystème tech français et de l'attractivité technologique de la France, en lien avec la Team France Export. Votre présentation devra, également, expliciter la stratégie de financement de vos actions.

##### a) Présentation de la feuille de route de la Communauté

En cohérence avec les principes de fonctionnement présentés dans cet appel à projets et les missions des Communautés French Tech à l'international explicitées en préambule, la candidature doit présenter la feuille de route de votre Communauté pour la période 2026-2028 :

- Les enjeux et objectifs fixés sur les 3 années de la labellisation (2026-2028) :
  - o Les actions de soutien à l'implantation internationale des entreprises innovantes françaises ;
  - o La mise en avant des solutions développées par les entreprises de la French Tech dans le sillage du programme « Je Choisis la French Tech » ;
  - o La mise en avant de l'écosystème French Tech et la promotion de l'attractivité technologique de la France, auprès des écosystèmes locaux dans une logique de participation à la relation économique bilatérale ;
  - o Les partenaires sollicités pour mener à bien ces actions durant la période de labellisation (présentation de la collaboration et des synergies) ;
- La déclinaison de ces objectifs en année 1 ;
  - o Une présentation des événements prévus sur la première année de labellisation (2026) rassemblant les membres de la Communauté, de l'écosystème local et de la Team France Export ;
  - o Les actions prévues par la Communauté candidate s'inscrivant dans les axes stratégiques de la Mission French Tech en année 1 ;
- La stratégie de communication et de développement de la Communauté candidate.

##### b) Présentation de votre stratégie financière

La Mission French Tech n'impose pas aux Communautés French Tech à l'international de s'autofinancer, mais recommande d'avoir une stratégie de financement pour leurs éventuels frais de fonctionnement et

pour l'organisation de leurs événements.

La Mission French Tech encourage fortement la recherche des partenaires financiers, tout en s'assurant de conserver une indépendance quant au rôle fédérateur de l'écosystème d'innovation français porté par les Communautés French Tech à l'international.

Pour les événements et actions s'inscrivant dans le cadre des activités ayant justifié la labellisation, une demande de subvention pourra être adressée, annuellement, à la Mission French Tech, selon des modalités et un calendrier qui seront ultérieurement communiqués.

La conclusion d'une convention d'objectifs pluriannuelle ne vaut pas engagement de l'Etat à verser une subvention à la Communauté French Tech<sup>5</sup> durant les trois années de la labellisation.

---

<sup>5</sup> L'attribution d'une subvention est assujettie à la disponibilité des crédits dans le cadre du vote de la loi de finances.

## IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

---

### 1. Calendrier

La date limite pour le dépôt de dossier est le **15 février 2026 à 23h59 CET**.

Les résultats seront annoncés fin avril 2026 (*date prévisionnelle*).

La labellisation est valable pour une durée de 3 ans (1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2028).

### 2. Comment candidater ?

Pour candidater, vous devez répondre à l'appel à projets « Devenir une Communauté French Tech à l'international 2026-2028 » sur la plateforme Démarches simplifiées.

Aucun envoi de dossier par email ne sera étudié.

**Le contenu du dossier de candidature est détaillé en annexe et repris dans le formulaire publié sur la plateforme Démarches simplifiées.**

### 3. Processus de sélection

Une fois le projet déposé et son éligibilité vérifiée, un Comité de sélection évaluera l'ambition, la qualité et les conditions de réalisation des actions de l'association candidate ainsi que la pertinence géographique de la candidature, pour accorder une labellisation pour 3 ans.

Ce comité de sélection est composé de membres de la Mission French Tech. D'autres services de l'État ainsi que des personnalités qualifiées pourront être sollicités dans le cadre de l'évaluation des projets.

Une audition des candidatures pourra être réalisée dans le cadre du processus.

**Seule la Mission French Tech peut octroyer le label « Communauté French Tech à l'international ». Aucun transfert de label n'est possible entre associations.**

En cas de dissolution ou de perte de label de la Communauté French Tech à l'international sélectionnée, un appel à projets local pourra être ouvert, par la Mission French Tech, pour identifier une nouvelle structure en capacité d'être labellisée sur la zone géographique.

### 4. FAQ

La FAQ se trouve en ligne à l'adresse suivante :

<https://docs.numerique.gouv.fr/docs/646c2deb-9d96-4038-b4ce-89fc8b2e1322/>

Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, vous pouvez contacter :

[ft.reseau@finances.gouv.fr](mailto:ft.reseau@finances.gouv.fr) et [ft.communityfund@finances.gouv.fr](mailto:ft.communityfund@finances.gouv.fr)

## ANNEXE 1 : PROCESSUS DE DÉLABELLISATION

---

Le Label « Communauté French Tech à l'international » est délivré par l'État pour une durée de 3 ans. Les Communautés French Tech s'exposent, toutefois, au retrait du label dans les cas suivants :

- Non-respect des engagements généraux (cités à l'annexe 5 du présent appel à projets) ;
- En cas de non-respect des principes de fonctionnement énoncés dans le présent appel à projets (page 9) ;
- En cas d'usage non conforme ou trompeur de la charte graphique de la Mission French Tech.

Le non-respect des engagements ou le manquement au règlement de labellisation peut être constaté par la Mission French Tech, ou faire l'objet d'une alerte circonstanciée par un membre du réseau French Tech ou de l'écosystème à l'adresse [ft.reseau@finances.gouv.fr](mailto:ft.reseau@finances.gouv.fr) et [ft.communityfund@finances.gouv.fr](mailto:ft.communityfund@finances.gouv.fr)

### Procédure de retrait du label French Tech

Une fois l'alerte reçue, et analysée par la Mission French Tech, le processus s'enclenche selon les étapes suivantes :

#### Étape 1 : Mise en garde

La Mission French Tech prend contact avec la Communauté French Tech à l'international pour faire état du manquement constaté et apporter une action correctrice immédiate.

#### Étape 2 : Médiation

Un membre de l'instance de gouvernance (*board*) ou le Président/la Présidente sont entendus dans un format collectif (« collège de médiateurs ») incluant une autre Communauté French Tech à l'international et, au moins, un membre de l'équipe de la Mission French Tech. Cette étape vise à exprimer un rappel des engagements pris en tant que Communauté French Tech à l'international, à inciter à une prise de conscience et à l'élaboration d'une action correctrice selon un calendrier *ad hoc*.

#### Étape 3 : Délabellisation

En cas d'absence de mise en œuvre de l'action correctrice dans le calendrier convenu, un collège élargi de médiateurs, composé de 3 Présidents de Communautés French Tech à l'international et 2 représentants de la Mission French Tech, se réunit pour évaluer la situation et émettre un avis. La Mission French Tech décide du retrait du label French Tech sur avis consultatif du collège. Cette décision est, ensuite, notifiée par écrit, par la Mission French Tech, à la Communauté concernée.

### Conséquences d'un retrait de label

Voici une liste non exhaustive des conséquences liées au retrait du label « Communauté French Tech à l'international » :

- La structure ne pourra plus utiliser son nom de Communauté French Tech ni utiliser les logos et la charte graphique associés ;
- La structure ne pourra plus participer à la stratégie nationale en faveur des start-up et scale-up françaises à l'international, animée par la Mission French Tech.

### Liquidation de la structure labellisée

En cas de cessation d'activité de la structure labellisée, le processus de labellisation pourra être relancé localement, sur décision de la Mission French Tech, afin de pouvoir labelliser une autre organisation.

## ANNEXE 2 : EXEMPLE DE LETTRE DE SOUTIEN DU POSTE DIPLOMATIQUE (DOCUMENT À REMPLIR ET SIGNER)

---

### LETTRE DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE FRENCH TECH à [ville]

Je soussigné(e) [Prénom, Nom, Poste, Ambassade/Consulat] atteste par la présente soutenir la candidature pour l'établissement d'une Communauté French Tech à [périmètre géographique] portée par [Prénom, Nom du/des président(s)].

J'atteste que :

- J'ai bien échangé avec [Prénom, Nom], Président(e)(s) de la Communauté candidate au label « French Tech [insérer] » ;
- Je suis convaincu(e) que l'équipe de gouvernance a une bonne connaissance de l'écosystème et que ses membres ont manifesté un engagement désintéressé à porter les valeurs de la French Tech à [insérer] ;
- Je suis confiant(e) que la Communauté candidate respectera les principes d'engagement des Communautés French Tech à l'international, tant dans ses missions que dans sa bonne collaboration avec la communauté d'affaires française à [insérer] ;
- Je suis convaincu(e) que la présence d'une Communauté French Tech à [insérer] sera un excellent outil pour connecter l'Ambassade/le Consulat de France à [insérer] et l'ensemble de la communauté d'affaires française à l'écosystème technologique français et francophile local ;
- Je suis aligné(e) avec la feuille de route de la Communauté candidate sur la période de la labellisation (2026-2028) et sur la première année de labélisation (2026) ;
- Je coopérerais avec la Communauté candidate, si la Mission French Tech lui confie le label « French Tech [insérer] », dans ses missions de promotion de l'attractivité technologique française ;
- Je pourrais à alerter la Mission French Tech si j'observe un manquement de la Communauté candidate, si la Mission French Tech lui confie le label « French Tech [insérer] », à ses engagements ;
- [si la Communauté candidate avait été labélisée Communauté French Tech en 2023-2025] J'atteste que le bilan de la Communauté candidate sur les 3 dernières années est aligné avec les priorités de la Mission French Tech et du poste diplomatique.

Fait à :

Nom :

Le :

Signature :

Cachet de la structure :

## ANNEXE 3 : EXEMPLE DE LETTRE DE SOUTIEN DE L'ECOSYSTEME (DOCUMENT À REMPLIR ET SIGNER)

### LETTRE DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE FRENCH TECH à [ville]

Je soussigné(e) [Prénom, Nom, Poste, Nom de la Startup / Structure / entreprise, Numéro SIREN ou équivalent] atteste par la présente soutenir la candidature pour l'établissement d'une Communauté French Tech à [périmètre géographique] portée par [Prénom, Nom du/des président(s)].

J'atteste que :

- Je suis aligné(e) avec la feuille de route de la Communauté candidate ;
- Je suis confiant(e) que la Communauté respectera les principes d'engagement des Communautés French Tech à l'international ;
- Ma start-up/structure est implantée dans l'écosystème de [périmètre géographique].

Je m'engage à soutenir la Communauté candidate, si la Mission French Tech lui confie le label « French Tech [insérer] », par les actions suivantes :

- [lister]

Par ailleurs, je suis conscient(e) que mon soutien à la Communauté French Tech pourra être affiché publiquement, avec mon Prénom, Nom, Nom et logo de ma startup / structure / collectivité.

Fait à :

Nom :

Le :

Signature :

Cachet de la structure :

## ANNEXE 4 : CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

### FORMULAIRE DE CANDIDATURE DEMARCHES SIMPLIFIEES : CHECK-LIST

#### Contact

- Nom, fonction et coordonnées de la personne en charge du dépôt de dossier ;
- Nom, fonction et coordonnées du second contact.

#### Votre structure

- Raison sociale de la structure ;
- Statut juridique de la structure (associations déclarées selon la réglementation du pays concerné, groupement d'entrepreneurs, etc.)<sup>6</sup> ;
- Statuts régissant votre structure (à joindre) ;
- Présentation de votre structure et de son organisation (date de création, etc.) ;
- Présentation et liste des membres de l'instance de gouvernance ;
- Présentation et liste des membres de l'équipe opérationnelle (optionnel).

#### Territoire de votre Communauté internationale

- Nom de votre Communauté French Tech à l'international ;
- Périmètre géographique.

---

<sup>6</sup> Vous devez indiquer la personne morale de rattachement si le groupement d'entrepreneurs ne dispose pas de la personnalité morale

## CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE : CHECK-LIST

Le dossier de candidature sera à renseigner directement dans le formulaire Démarches simplifiées. Le cas échéant, le chargement de documents complémentaires peut être prévu.

### Dynamisme territorial du périmètre géographique de votre Communauté

- Un portrait de votre écosystème permettant d'apprécier la pertinence votre écosystème pour les start-up et scale-up françaises ;
- Une présentation des principaux acteurs publics et privés pertinents de votre zone géographique ;
- Lettres de soutien de votre écosystème et du poste diplomatique (*minimum* 10 lettres signées et scannées à charger – modèles en annexe).

### Actions passées de votre structure

- Bilan de vos actions passées sur la période 2023-2025 pour les structures disposant d'un bilan d'activité (documents à charger).

**A noter** : Pour les Communautés internationales déjà labellisées pour la période 2023-2025, le bilan d'actions transmis pour cette période peut être charger en tant que présentation des actions passées de votre structure.

### Feuille de route de votre Communauté French Tech à l'international

La présentation de votre feuille de route, pour la labellisation 2026-2028, comprend :

- Vos objectifs stratégiques et actions prévues sur la période de labellisation (3 ans) en intégrant vos partenaires identifiés et la façon dont vous souhaitez collaborer avec le poste diplomatique ;
- La déclinaison de ces objectifs en année 1<sup>7</sup>. Il s'agira de décrire précisément vos actions prévues en 2026 ;
- Le modèle économique et la stratégie financière de votre Communauté.

---

<sup>7</sup>Un bilan et une actualisation annuelle de la stratégie seront, par la suite, demandés pour chaque année de labellisation (2027 et 2028).

## ANNEXE 5 : CHARTE D'ENGAGEMENT DES STRUCTURES LABELLIÉES

---

L'octroi du label traduit la reconnaissance par la Mission French Tech de l'engagement des associations labellisées « Communauté French Tech à l'international » et de leur rôle dans la dynamique de la French Tech.

Le label French Tech est un label octroyé par l'administration publique. Seule la Mission French Tech est habilitée à identifier et à l'octroyer. Le label ne peut faire l'objet d'aucun transfert.

En tant que détentrices de ce label, les Communautés doivent se conformer aux exigences suivantes :

- Répondre à un objet d'intérêt général, c'est-à-dire ne pas être fondée sur une cause ou pour un objet interdit, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ;
- Présenter un mode de fonctionnement démocratique (par exemple, avoir des réunions régulières des instances dirigeantes) ;
- Respecter des règles de nature à garantir la transparence financière, c'est-à-dire tenir des comptes, établir un budget annuel ;
- Signaler toute situation susceptible d'être à l'origine d'un conflit d'intérêt auprès de la Mission French Tech ;
- Respecter les principes de fonctionnement ainsi que le règlement de la labellisation et se voir, à défaut, soumis à une procédure de délabellisation ;
- Informer la Mission French Tech de tout changement de situation de l'association (par exemple, mise à jour des contacts et statuts de l'association).

### Répondre à un objet d'intérêt général

Pour répondre à un objet d'intérêt général, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Justifier d'une gestion désintéressée et ne pas poursuivre de but lucratif pour les actions menées dans le cadre du label French Tech ;
- Être ouvert à tous sans discrimination ;
- Présenter des garanties suffisantes au regard du respect des libertés individuelles, c'est-à-dire ne pas avoir pour but de porter atteinte à l'intégrité de la France et à la forme républicaine du gouvernement ;
- L'action de l'association ne doit pas se limiter à la défense du seul intérêt collectif de vos membres.

Conformément à la logique d'une labellisation d'Etat, les projets présentés et les actions menées doivent s'inscrire dans une logique d'impact compte tenu des grands enjeux énergétiques, climatiques et sociaux de notre époque. Les structures labellisées par la Mission French Tech doivent avoir pour ambition de participer à la transformation de la société dans une dynamique positive.

### Présenter un mode de fonctionnement démocratique

Le fonctionnement de l'association peut être considéré comme démocratique si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- L'assemblée générale se réunit régulièrement, au moins 1 fois par an ;

- Les membres à jour de leurs obligations disposent d'un droit de participation effective à l'assemblée générale et d'un droit de vote ;
- Les documents nécessaires à leur information leur sont communiqués selon les conditions prévues par les statuts ou le règlement intérieur ;
- Au moins la moitié des membres chargés de l'administration ou de la direction est élue par l'assemblée générale ;
- Le renouvellement régulier des membres chargés de l'administration ou de la direction et le rapport annuel d'activités sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

### **Respecter les règles garantissant la transparence financière**

La transparence financière est considérée comme respectée si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Un budget annuel et des états financiers ou, éventuellement, des comptes, est établi ;
- Le budget annuel, les états financiers ou les comptes sont communiqués aux membres dans les délais prévus par ses statuts ;
- Ces documents sont soumis à l'assemblée générale pour acceptation.

La publicité et la communication des documents budgétaires et comptables aux autorités publiques sont effectuées conformément à la réglementation.

### **Signaler toute situation susceptible d'être à l'origine d'un conflit d'intérêts**

Pour garantir l'intégrité des actions menées sous le label, les structures labellisées s'engagent à porter à la connaissance de la Mission French Tech tout élément pouvant constituer un conflit d'intérêts, aussi bien pendant la procédure de labellisation (candidature, phase de sélection...) qu'après l'octroi du label. Cela inclut, notamment :

- Les liens personnels, professionnels ou financiers susceptibles d'influencer la neutralité ou l'indépendance des actions menées par la structure sous le label ;
- Les situations dans lesquelles un dirigeant ou membre de l'équipe de la structure labellisée détient des intérêts personnels, professionnels ou financiers au sein d'une organisation susceptible de bénéficier directement ou indirectement du soutien de la Mission French Tech ;
- Toute autre situation pouvant nuire à la transparence et à l'intégrité des actions entreprises sous le label French Tech.

La structure s'engage à signaler toute situation de conflit d'intérêts dans les plus brefs délais afin de permettre à la Mission French Tech de prendre toutes les dispositions nécessaires.

### **Respecter les principes de fonctionnement et le règlement de la labellisation**

Les structures labellisées s'engagent à avoir pris connaissance de la procédure de délabellisation telle que décrite à l'annexe 1 de l'appel à projets. Les structures labellisées s'exposent au retrait du label, dans les cas suivants :

- En cas de non-respect des obligations figurant dans la présente charte d'engagements ;
- En cas de non-respect des principes de fonctionnement énoncés dans les appels à projets ;
- En cas d'usage non conforme ou trompeur de la charte graphique de la Mission French Tech.

En cas de non-respect de ces engagements, la Mission French Tech pourra engager une procédure de retrait du label.

## **Informez la Mission French Tech de tout changement de situation**

Les structures labellisées s'engagent à tenir informée immédiatement la Mission French Tech de toute mise à jour concernant les contacts ou les informations essentielles relatives au fonctionnement de l'association. Cela inclut, notamment :

- Tout changement au sein du *board* de la structure labellisée, formalisé, le cas échéant, par un procès-verbal de modification à transmettre aux équipes de la Mission French Tech ;
- Toute modification concernant l'identité ainsi que les coordonnées des membres de la structure, dont les interlocuteurs quotidiens de la Mission French Tech.

Ces modifications doivent être communiquées sans délai à la Mission French Tech.

## **ANNEXE 6 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MISSION FRENCH TECH ET LE RESEAU DES CCEF**

---

*Convention annexée au formulaire Démarches simplifiées*

## **ANNEXE 7 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MISSION FRENCH TECH ET LE RESEAU DES CCIFI**

---

*Convention annexée au formulaire Démarches simplifiées*